

Ivry Sur Seine, le 13 février 2023

Monsieur le Directeur Général

1, Ave du Dr Gley
75020 PARIS

Monsieur le Directeur Général,

Le SNU Pôle emploi demande l'ouverture de négociations salariales 2023 de toute urgence.

L'inflation actuelle s'inscrit dans la durée.

Ses conséquences, associées à l'insuffisance des augmentations collectives, se traduisent par une baisse continue du niveau de vie liée à l'augmentation du coût de l'énergie, des produits alimentaires, des matières premières,...

C'est donc officiellement que nous souhaitons voir inscrire dans le calendrier social l'ouverture de NAO et ce en lieu et place de la négociation intéressement du 22 février 2023.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sincères salutations.

Pour le SNU TEFI Pôle emploi,

Les DSC et Secrétaires Générales,

Delphine CARA



Céline LAMBERT

